



3 - VERS LA DÉMO

Du parti unique au pluralisme à outrance

En Union soviétique, un seul parti politique était sensé représenter le peuple. Pourtant, dès les années 1988-1990 plusieurs formations politiques se constituent en marge de la légalité. Quinze ans après, une foison de partis politiques fourbit ses armes pour la campagne des législatives de 2007.

par Aram SAFARIAN*

Le 26 février 1991, la loi du Conseil suprême de la République d'Arménie sur les « Associations politiques et publiques » établit le système de pluralisme politique dans le pays. Les partis politiques existants et fonctionnels sont officiellement enregistrés en tant que tels et d'autres connaissent un certain développement à l'échelle nationale.

En 1991, 20 partis politiques sont enregistrés, 8 en 1992, 4 en 1993, 10 en 1994, 7 en 1995, 4 en 1996, 7 en 1997, 17 en 1998, 11 en 1999, 9 en 2000, 7 en 2001, 10 en 2002. Ainsi, de 1991 à 2002, 114 partis politiques ont été enregistrés. En 2003, une nouvelle loi est promulguée et les partis doivent être à nouveau enregistrés. Il y en aura 49 en 2003, 60 en 2004, et 74 en 2005, pour un total de 183.

LA MULTIPLICITÉ DES PARTIS POLITIQUES

Selon Guévork Pogossian, sociologue, le système de pluralisme politique arménien connaît un processus analogue à celui qui s'est déroulé en ex-Union soviétique et en Europe de l'Est : il se caractérise par une extrême multiplicité des for-

mations politiques et par leur faible niveau de structuration. On pourrait les distinguer en fonction de leur positionnement dans le champ politique (droite, gauche, centristes, conservateurs, libéraux, démocrates, socialistes, communistes) ; mais cette approche n'est guère probante pour l'analyse de la vie politique arménienne, car nombre de ces partis n'existent que sur le papier, ou ne sont constitués que par quelques membres, en dépit de la loi de 2003 qui prévoit que les partis aient des bureaux non seulement à Erevan mais également dans les régions du pays. Une des caractéristiques de la réalité politique arménienne est l'existence de partis constitués par les fidèles dévoués à un leader. En général, des raisons pratiques président à l'apparition de tels partis « personnels ». La plus importante est que le leader, s'il souhaite occuper une place dans l'élite politique, et s'il en a les moyens financiers peut utiliser ses leviers d'autorité formels ou informels afin de présenter sa candidature aux élections législatives (scrutin majori-

taire simple dans 75 circonscriptions, ou scrutin proportionnel de liste à l'échelon national, répartissant 56 sièges).

Pendant les 15 dernières années, un processus de différenciation idéologique des partis politiques a commencé. Les partis politiques de la diaspora se sont implantés en Arménie : Fédération révolutionnaire arménienne « Dachnak », parti libéral-démocrate « Ramgavar », parti social-démocrate « Hentchak ». Conformément à la législation de la République d'Arménie, qui interdit que des partis politiques soient dirigés de l'étranger, des directions centrales de ces différents partis se sont installées en Arménie. De 1990 à 1995, le rôle de ces partis a été très important dans la vie politique intérieure. Seule la FRA

Une des caractéristiques de la réalité politique arménienne est l'existence de partis

constitués par les *fidèles* dévoués à un *leader*.

Dachnak a conservé une place prééminente : depuis 1999, ce parti est membre de la coalition au pouvoir.

UNE POPULATION DÉSABUSÉE

Cependant, la réalité est que l'opinion publique et la masse électorale s'intéresse de moins en moins aux luttes idéologiques, mais davantage aux questions pratiques de la vie quotidienne et au futur de la société arménienne.

Le parlement arménien.

